
Adresse de la société populaire de Libreval (Aveyron) qui félicite les pères de la patrie qui ont découvert et déjoué les projets ténébreux et liberticides, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Libreval (Aveyron) qui félicite les pères de la patrie qui ont découvert et déjoué les projets ténébreux et liberticides, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 301-302;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28247_t1_0301_0000_11

Fichier pdf généré le 30/03/2022

et autres complices, faux patriotes, il n'est personne dans l'assemblée qui n'ait frémi d'indignation contre leurs horribles attentats, la pâleur était peinte sur les visages des sociétaires et tous déclamaient contre cette horde infernale de conspirateurs, et par une tranquille prévoyance apercevaient les têtes des coupables tomber sous la hache de la loi.

Mais par un enthousiasme l'on apprit que par votre haute sagesse et votre prudence consommée, la vigilance de vos comités exacte et active a fait avorter leurs complots liberticides et les a envoyés en ambassade chez le feu Capet, d'horrible mémoire.

Les amis ayant repris leur sérénité, et pénétrés du grand service que vous leur rendez et à toute la République, vous font part de leurs remerciements et renouvellent le serment de soutenir ou de mourir pour la liberté et l'égalité que vous leur avez procurées par vos soins, en vous invitant de rester fermes à vos postes jusqu'après l'extirpation des tyrans. S. et F. ».

COLLE (*présid.*), JEANNEQUIN (*secrét.*),
C.L. JEANNEQUIN.

CLXII

[*La Sté popul. de Lunel, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Représentans,

Des nouveaux complots étaient à la veille d'éclater dans toute l'étendue de la République, des traîtres avaient ourdi en secret le projet criminel d'étouffer la République dans son berceau. Ils se flattaient déjà du succès des mesures infernales, qu'ils avaient concertées. Leurs mains accoutumées au crime se préparaient à immoler la représentation nationale, et leurs âmes, étrangères à la vertu, se nourrissaient du barbare plaisir de rétablir le despotisme et de cimenter le trône du nouveau roi du sang le plus pur des français.

Mais, grâces immortelles vous soient rendues, Libérateurs de la patrie, votre vigilance infatigable a tout découvert et les ténèbres épaisses dont les traîtres s'étaient enveloppés n'ont servi qu'à ajouter un nouvel éclat à votre gloire, et vous acquérir un nouveau titre à notre reconnaissance; les conspirateurs ont été arrêtés, plusieurs sont déjà tombés sous le glaive de la loi et leurs complices ne tarderont pas de suivre à l'échafaud ceux dont ils n'ont pas rougi de seconder les vues criminelles et de favoriser les desseins ambitieux.

Représentans du peuple français, défenseurs intrépides de la liberté, colonnes inébranlables de l'égalité, continuez la carrière que vous avez si glorieusement commencée, achevez le grand ouvrage qui vous est confié; en vain les esclaves étrangers frémissent des mesures vigoureuses que vous avez décrétées, en vain les ennemis intérieurs se couvrent du masque du patriotisme pour séduire les vrais amis de la liberté.

La justice et la vertu sont à l'ordre du jour et

le courage de nos intrépides guerriers saura terrasser les premiers, et la hache nationale fera justice des seconds.

Sauveurs de la patrie, vous tenez en vos mains les destinées du peuple français, et avec elles celles du monde entier; déjà la bienfaisance nationale a éclaté dans le nouveau monde, et cet acte de justice qui donne la liberté aux hommes de couleur devient un gage certain de la liberté universelle.

Déjà les trônes s'ébranlent, le fanatisme chancelle et les antiques préjugés disparaissent; le commerce entre l'homme et son Créateur est dégagé de toutes les entraves qui pouvaient en interrompre la communication, et les lois que nous avons reçues rendent l'homme à la société en resserrant les nœuds sacrés de la douce fraternité.

Tant de biens et de bonheur sont le fruit de vos vertueux travaux et l'objet de notre reconnaissance. Pénétrés de ces deux sentiments nous jurons tous de vivre libres ou de mourir, de rester inviolablement attachés à la Convention nationale et d'exterminer quiconque tenterait de nous en séparer.

Représentans, nous vous conjurons au nom de la patrie de continuer à assumer par des décrets sages et vigoureux le mouvement révolutionnaire que vous avez imprimé au gouvernement et quand la République sera purgée des traîtres, des scélérats et des hypocrites, vous pourrez alors vous rendre au sein de vos familles, y jouir de la douce satisfaction d'avoir sauvé votre patrie, recueillir les témoignages de reconnaissance de vos concitoyens et les bénédictions du genre humain ».

MATHIEU (*présid.*), P. PAULET, ALLET, VIALLA,
P. SANE, GOURDON fils aîné, BERARD, PELLET,
CABANIS, BARTHELEMY, DANTON, SAUTEL,
PAUL, [et 38 signatures illisibles].

CLXIII

[*La Sté popul. de Libreval, à la Conv.; 15 germ. II*] (1).

« Encore une conspiration! Encore une trame ourdie pour froisser la représentation nationale, pour creuser le tombeau des patriotes, pour resusciter la royauté. Jusques à quand se jouera-t-on du peuple? jusqu'où enfin se portera la scélératesse de ses ennemis?

Des hommes que nous croyons naguères les amis de la patrie, ont agité leurs mains pour déchirer ses entrailles, des êtres dégoutants de crimes, ont osé enfanter le projet de nous rendre à la tyrannie, les monstres! ont-ils pu croire que les français puissent survivre à la chute de la République, à la perte de la liberté?

Grâces vous soient rendues, O vous, pères de la patrie, qui venez de découvrir et de déjouer ces projets ténébreux et liberticides, votre active vigilance nous empêche de pleurer sur leurs terribles effets.

(1) C 303, pl. 1103, p. 33. Il y a cinq Libreval révolutionnaires. Ici, Aveyron (ci-devant St-Antonin).

(1) C 303, pl. 1103, p. 32. Départ. de l'Hérault.

Continuez à jeter la terreur dans l'âme des traîtres et la consolation dans l'âme des Républicains; en conservant à l'ordre du jour la probité et la vertu, nous mettons toute notre confiance en vos soins; comptez aussi sur notre énergie, sur notre amour pour la liberté, sur notre amour pour nos représentants.»

CANTAREL (*présid.*), BUGES (*secrét.*),
MALVI PLAISANCE(*secrét.*).

CLXIV

[*La Sté popul. de Livarot, au présid. de la Conv.; 25 germ. II*] (1).

«La Société populaire montagnarde de la commune de Livarot t'invite à témoigner à la Convention nationale la joie et la satisfaction qu'elle a ressenties en apprenant les récompenses et les faveurs justement méritées que la guillotine vient d'accorder aux Danton, aux Lacroix et autres; ces hommes qui se disaient les amis du peuple qu'ils cherchaient à opprimer et réduire au plus vil esclavage, qui se prênaient les défenseurs de la constitution qu'ils voulaient anéantir. Les soutiens de la République à laquelle ils voulaient substituer le despotisme le plus affreux, qui enfin voilaient leurs forfaits et leur scélératesse de l'apparence du plus grand patriotisme.

Elle invite la Convention à demeurer toujours ferme et inébranlable à son poste, qu'elle continue à déjouer les complots liberticides de nos ennemis intérieurs mille fois plus à craindre que ceux du dehors avec lesquels ils s'entendent, et alors les despotes coalisés trembleront, et la République sera sauvée.

Elle te donne avis en même tems qu'elle a fait passer au directoire de district toutes les matières d'or, d'argent, cuivre, etc... servant à un ci-devant culte aussi absurde qu'abusif et auquel nous n'avons donné ni confiance ni protection.

Lecture donnée de ladite adresse, elle a été adoptée à l'unanimité et le jureur chargé de son envoi dans les 24 heures.»

DENAUVINE (*présid.*), MANSON (*secrét.*),
GUILBERT, MABIRE, BELLOUL.

CLXV

[*La Sté popul. de Laigle, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Citoyens représentants,

Le sang impur des hébertistes fumait sur l'échafaud, leurs têtes coupables venaient de tomber sous le glaive vengeur des lois, et des Danton et des Lacroix conspiraient encore! Quelle est donc la rage des ennemis de la liberté que rien ne les arrête dans le cours de

leurs intrigues criminelles? Quoi! l'exemple venu de la punition juste et terrible des traîtres, l'infatigable activité des Comités de salut public et de sûreté générale ne les effrayeront pas! Ils auraient l'audace d'essayer de nouveau d'élever le trône de la servitude sur les cendres de la représentation nationale! Non, les patriotes des départements de la République se lèveront plutôt pour les exterminer. Le peuple est debout, il saura se faire respecter dans les personnes des augustes représentants qu'il a investis de toute sa confiance.

Mais, Montagne sainte, reçois les remerciements réitérés que t'adressent les sans-culottes de la société populaire de Laigle d'avoir encore une fois sauvé la patrie, arme toi de la foudre que le peuple t'a confiée; lance-la de ton sommet et réduis en poudre les reptiles qui voudraient porter atteinte à ta souveraineté.

Citoyens représentants, lorsque vous avez mis dans un décret solennel et qui sera l'honneur des fastes de la révolution, la justice et la probité à l'ordre du jour dans la République française, nous nous empressâmes d'y applaudir aux cris mille fois répétés de vive la Convention nationale, vive la Montagne, périssent les hommes sans mœurs qui violeraient ces maximes sacrées! Aujourd'hui nous renouvelons dans l'effusion de nos cœurs le serment de rester inviolablement attachés à nos législateurs montagnards, de ne nous détacher d'eux qu'à la mort, et nous ne nous parjurerons pas.

Vous êtes dignes de la confiance d'une grande nation, continuez de bien mériter d'elle; continuez, parachevez vos travaux immortels et restez à votre poste pour y défendre l'unité et l'indivisibilité de la République. Si de nouveaux conspirateurs lèvent la tête, dites un mot, nous venons seconder vos efforts et nous ne rentrons dans nos foyers qu'après la défaite des ennemis.

Vive la Convention montagnarde, vive la République; que les conspirateurs et les traîtres disparaissent du sol de la liberté qu'ils ont trop longtemps souillé de leur présence. S. et F.»

FLEURY l'aîné (*présid.*), GASNIER (*secrét.*), VALLET, CAMÉ, FARGER, GALEROT [et 1 signature illisible].

CLXVI

[*La Sté popul. de Lugny, à la Conv.; 17 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants,

La société populaire de Lugny vient vous présenter l'hommage de la reconnaissance que vous doivent tous les bons Républicains dans la surveillance et les mesures sévères que vous avez prises contre les conspirateurs, et d'avoir déjoué tous les complots qui menaçaient notre liberté. Nous venons vous féliciter des sollicitudes que vos soins paternels mettent sans cesse à la conserver et que vous avez appris au peuple à conquérir.

(1) C 303, pl. 1103, p. 35. Calvados.

(2) C 303, pl. 1103, p. 36. Orne.

(1) C 303, pl. 1103, p. 37. Saône-et-Loire.